SÉNAT SENATE

CANADA

DÉBATS DU SÉNAT

1re SESSION • 42e LÉGISLATURE • VOLUME 150 • NUMÉRO 90

HOMMAGES

L'HONORABLE JOHN D. WALLACE

Déclaration de

l'honorable Diane Bellemare

Le mardi 31 janvier 2017

LE SÉNAT

Le mardi 31 janvier 2017

[*Traduction*]

HOMMAGES

L'HONORABLE JOHN D. WALLACE

L'honorable Diane Bellemare (coordonnatrice législative du gouvernement au Sénat) : Honorables sénateurs, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à un collègue que je respecte beaucoup et qui me manquera assurément.

J'ai fait la connaissance du sénateur Wallace lors de ma nomination au Sénat à l'automne de 2012. Nous faisions tous les deux partie du caucus conservateur. Ses observations réfléchies m'ont toujours impressionnée.

Lorsque John se prononce sur une question, soyez assurés que son point de vue est le fruit d'une mûre réflexion. Le sénateur Wallace n'a jamais été une personne impulsive. C'est une des qualités que j'estime le plus chez lui, en plus de son intégrité. Ses arguments ont toujours du poids.

Ainsi, je n'ai pas été très étonnée quand, le 8 novembre 2015, on a annoncé à la télé que John siégerait désormais à titre de sénateur indépendant non partisan. En fait, John a toujours été un sénateur indépendant et il l'a manifesté à de nombreuses occasions. Pensons par exemple aux projets de loi C-525 et C-377, contre lesquels il a voté. Par contre, il ne sera plus ici pour appuyer le projet de loi C-4, que je parraine.

En plein cœur du débat qui a fait rage en 2015 — c'est-à-dire le débat sur la possibilité d'une indépendance accrue pour le Sénat —, le sénateur Wallace a été l'un des premiers sénateurs à quitter un caucus affilié à un parti. D'autres ont suivi son exemple, dont le sénateur Jacques Demers, la sénatrice Pierrette Ringuette, le sénateur Rivard et moi, et se sont joints à la sénatrice indépendante Elaine McCoy pour former un groupe de travail composé de sénateurs indépendants non partisans le 10 mars 2016. Comme on l'avait alors indiqué, les membres de ce groupe sont déterminés à atteindre les objectifs suivants :

> Premièrement, ils veulent s'acquitter de leurs responsabilités et de leurs obligations au Sénat, notamment en ce qui a trait à l'étude et à la révision des mesures législatives soumises par la Chambre des communes, de manière indépendante et non partisane, comme l'ont voulu les Pères de la Confédération. Deuxièmement, ils veulent défendre le droit de tous les sénateurs d'être traités de manière équitable dans le cadre des diverses fonctions qu'ils occupent au Sénat, qu'ils appartiennent ou non à un parti politique. Troisièmement, ils veulent rétablir la réputation du Sénat et la confiance de la population envers cette institution essentielle du régime parlementaire canadien.

Le temps file au Sénat. J'ai l'impression que ce groupe a été formé il y a longtemps, alors qu'il n'a été créé que l'année dernière. Plusieurs personnes ont été nommées au Sénat depuis mars 2016, et les indépendants sont maintenant majoritaires au Sénat.

Je tiens à remercier le sénateur Wallace d'avoir présenté des motions et lancé des débats sur les modifications au Règlement qu'il estimait nécessaires afin que chaque sénateur puisse exercer ses fonctions parlementaires de façon indépendante. Nous n'en sommes peut-être pas encore arrivés là, mais nous avançons dans la bonne direction, en grande partie grâce au travail du sénateur Wallace.

John, je vous souhaite une heureuse retraite et j'espère que nous nous reverrons. Et maintenant, profitez de la vie.